

TERMES DE RÉFÉRENCE / Appel à Consultation

Mission : Service de Mentorat Juridique
Projet MEDSt@rts
Pour la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sfax

1

Pays : Tunisie

Projet : A_1.1_0262 MEDSt@rts

Partenaire : (PP4) Chambre de Commerce et d'Industrie de SFAX

Mandat : Service de Mentorat Juridique _ Projet MEDSt@rts

Date d'exécution : du mois d'Août jusqu'au mois d'octobre 2021

Lieux d'exécution: Sfax-Tunisie



Contexte :

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Sfax est partenaire du projet de coopération MEDSt@rts financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme ENI CBC Med 2014-2020, un instrument pour la coopération transfrontalière dans le bassin méditerranéen.

MEDSt@rts est un projet visant à faciliter l'accès à la finance pour les jeunes entrepreneurs (pour plus d'informations sur le projet : www.enicbcmmed.eu/projects/medstarts)

Objectif :

L'objectif principal du projet MEDSt@rts est de promouvoir l'accès au crédit pour des porteurs de projets habituellement "non Bancables" et soutenir la création de nouvelles opportunités économiques et professionnelles capables de contribuer à l'inclusion sociale et à la lutte contre le chômage des personnes économiquement fragiles (jeunes, femmes, handicapés et chômeurs).

Les autres partenaires du projet sont : SFIRS (Italie), Camera di Cooperazione Italo Araba (Italie), Chambre de Commerce d'Achaia (Grèce), Chambre de Commerce et d'Industrie de Sfax (Tunisie), Leaders International (Palestine) et Chamber of Commerce, Industry & Agriculture in Sidon and South Lebanon.

La Fondazione di Sardegna est le Bénéficiaire principal et leader du projet, dont la durée est de 30 mois.

Mission du projet :

Le projet MEDSt@rts a pour mission de soutenir l'inclusion des chômeurs (en particulier les jeunes entre 18 et 40 ans, les femmes et les personnes en situation de handicap) et les entreprises dans l'économie informelle.

Description de l'activité :

Dans le cadre des objectifs MEDSt@rts en matière de développement durable et de pérennité, les mentors sont chargés de fournir des services de soutien et d'assistance aux 15 entrepreneurs et startups MEDSt@rts via des sessions de mentorat.

Le mentor juridique est responsable de fournir des conseils et des avis professionnels aux jeunes entrepreneurs, en mettant l'accent sur le développement des compétences, l'orientation commerciale, les contacts professionnels et la résolution des problèmes.



Il est chargé de fournir aux startups des conseils et des connaissances juridiques personnalisés en fonction de leurs besoins particuliers, ainsi que les documents qui pourraient être nécessaires à leur activité.

Article 1 : OBJECTIF ET RESULTATS ATTENDUS :

L'objectif de la mission est de fournir des conseils et des avis professionnels aux jeunes entrepreneurs, en se concentrant sur la formation de leurs compétences, les conseils en affaires, les contacts professionnels ou la résolution de difficultés dans le domaine Juridique.

Cette mission devra être réalisée sur la période du mois d'Août jusqu'au mois d'Octobre 2021

Article 2 : TACHES ET RESPONSABILITES :

Sous la supervision de la CCIS et en accord avec l'autorité de gestion européenne, le mentor aura à :

- ✓ S'entretenir avec les responsables de la CCIS
- ✓ Livraison d'un total de 150 heures de sessions de mentorat individuel à 15 startups, ce qui implique que chaque startup, reçoit un total de 10 heures de mentorat juridique pendant la période décidée par la CCIS
- ✓ Assistance de chacune des startups MEDSt@rts dans la rédaction et le développement des documents juridiques, y compris, mais sans s'y limiter, les documents suivants :
 - Contrats de travail à temps plein ou à temps partiel
 - Contrats de consultant ou de fournisseur
 - Accord de non-divulgaration
 - Politique de confidentialité
 - Conditions générales de vente
- ✓ Fourniture de services juridiques consultatifs personnalisés, basés sur les besoins de la startup, leur permettant d'obtenir les connaissances et les compétences juridiques nécessaires pour améliorer leur startup dans le cadre des sessions de mentorat, telles que des conseils sur l'enregistrement légal.
- ✓ Organisation de réunions et création de synergies avec des partenaires et des clients potentiels selon les besoins des startups.

Article 3 : LES LIVRABLES

Le contractant est amené à produire les documents suivants :

- ✓ 150 heures de séances de mentorat
- ✓ Les documents juridiques selon les besoins de la startup
- ✓ Agenda/évaluation des séances de mentorat
- ✓ Plan de formation

- ✓ Enregistrements vidéo de chaque session de mentorat en cas de réunions en ligne
- ✓ Compte rendu de réunion de chaque session de mentorat
- ✓ Rapport final pour chaque startup afin d'évaluer les résultats du mentorat.

Pour l'exécution des tâches ci-dessus le mentor devra se concerter de façon continue avec les responsables de la CCIS.

Tout livrable, document ou support produit par le mentor dans le cadre de cette mission est la propriété de la CCIS et de l'autorité de gestion.

La CCIS aura la possibilité de diffuser et d'utiliser ces livrables.

4

Article 4 : PLANNING DE L'EXECUTION

La mise en œuvre sera basée sur les besoins spécifiques des bénéficiaires ciblés, et se déroulera entre Août et Octobre 2021.

Article 5 : QUALIFICATION, CONNAISSANCES ET EXPERIENCE :

- ✓ Au moins une licence en droit, ou tout autre domaine pertinent.
- ✓ Expérience dans le secteur juridique.
- ✓ Flexibilité personnelle et grande motivation.
- ✓ Expérience dans des projets similaires et du travail en équipe.
- ✓ Excellentes compétences interpersonnelles et de communication en arabe, en français et en anglais.
- ✓ Excellentes compétences en matière de planification et d'administration.

Article 6 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Tous les opérateurs économiques peuvent soumettre des manifestations d'intérêt pour participer.

Pour Les participants à la procédure négociée, ils doivent satisfaire aux exigences suivantes en matière de compétence professionnelle, de capacité économique et financière et de capacité technique :

1. Inscription au registre de l'entreprise, dont l'activité principale doit avoir un lien direct avec celles couvertes par cette procédure. Un soumissionnaire non établi en Tunisie mais dans un autre État membre ou dans un des pays admis au programme doit présenter une déclaration sous serment ou selon les modalités en vigueur dans l'État où il est établi

2. Le chiffre d'affaires total pour les trois derniers exercices 2016-2017-2018 ne doit pas être inférieur au montant mis en adjudication
3. Expérience préalable dans le domaine de Mentorat, ou dans des domaines similaires à celui couvert par le projet et en référence à l'innovation d'entreprise, l'animation entrepreneuriale et la création de nouvelles entreprises.
4. Excellente connaissance du territoire régional et des instruments connexes en matière d'incitations régionales

Article 7 : LA CONNAISSANCE DES LANGUES DU PROGRAMME

Compte tenu du fait que l'anglais est la langue de travail des programmes de la commission mixte, à laquelle s'ajoute le français pour le seul programme ENI CBC MED, l'opérateur économique doit garantir la connaissance de l'anglais. Une déclaration tenant lieu d'acte notarié, conformément au droit national, doit être présentée, ainsi que les éventuelles attestations, afin d'établir que cette exigence est remplie.

Les exigences susmentionnées seront déclarées au moment de la participation à la procédure négociée et feront l'objet d'un contrôle conformément à la législation applicable.

Article 8 : LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Les sociétés intéressées par cette consultation doivent envoyer la manifestation d'intérêt appropriée, avec le cv, l'offre technique et l'offre financière par mail à l'adresse ccis@ccis.org.tn, medstarts@ccis.tn, au bureau d'ordre de la CCIS ou par voie postale sur l'adresse : rue lieutenant Hammadi Tej BP 1153 – 3018 Sfax, Tunisie au plus tard le **10 août 2021**.

Toute demande reçue après le délai susmentionné et/ou incomplète ne sera pas prise en compte aux fins du présent avis.

La manifestation d'intérêt doit être adressée à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sfax CCIS en indiquant l'objet suivant "Manifestation d'intérêt - Service de Mentorat Juridique " Med Microfinance System for Start-ups _ Projet MEDSt@rts"



Article 9 : CONFIDENTIALITE

Le contractant est tenu de garantir la confidentialité et le respect du secret professionnel conformément à la législation en vigueur en s'abstenant de divulguer ou d'utiliser à d'autres fins les informations dont les consultants auront à prendre connaissance à l'occasion de l'exécution de cette mission.

FORMULAIRE D'OFFRE FINANCIÈRE POUR

"Système de soutien de la microfinance pour les start-ups - Projet MEDSt@rts".

Veillez remplir le tableau ci-dessous et le soumettre avec votre CV à : ccis@ccis.org.tn;
medstarts@ccis.tn;

Nom du sujet : Mentor Juridique/ MEDSt@rts

7

Prénom, Nom	
Adresse	
Portable	
Adresse e-mail	
Nationalité (à des fins fiscales)	
Homme jours prévu en EUR	